

Aides à la mobilité



La région a mis en place de nombreux dispositifs pour les déplacements de ses habitants.

AIDE AU TRANSPORT AUX PARTICULIERS

- Aider les salariés pratiquant le covoiturage et qui utilisent leur véhicule pour aller travailler par la prise en charge d'une partie des frais liés au trajet domicile-travail.
- Aider les étudiants qui utilisent leur véhicule pour rejoindre leur lieu d'étude par la prise en charge d'une partie des frais liés au trajet domicile-étude.
- Aider les salariés qui utilisent leur véhicule pour aller travailler par la prise en charge d'une partie des frais liés au trajet domicile-travail.
- Soutenir les personnes qui travaillent ou qui reprennent un travail et qui n'ont pas accès aux transports en commun.
- Aider les familles qui utilisent leur véhicule particulier pour conduire leur/s enfant/s dans les internats ou Instituts Médicaux-Educatifs (IME), en effectuant au moins 100 kilomètres par semaine.

COUP DE POUCE

Permettre à certains habitants des Hauts-de-France de bénéficier du TER à des prix très avantageux.

MON ABO ETUDIANT TER HAUTS-DE-FRANCE

Proposer des tarifs réduits voire une totale gratuité sur les trajets en TER entre le lieu de résidence et le lieu d'études/de stage/d'apprentissage.

www.hautsdefrance.fr • 0 800 026 080 (gratuit)



Communauté de Communes du Vexin-Thelle

6, Rue Bertinot Juel - Espace Vexin-Thelle n° 5

60240 Chaumont-en-Vexin

03 44 49 15 15 - www.vexinthele.com

 www.facebook.com/vexinthele



Administration générale

Céline Tschieb 03 44 49 15 15

ctschieb@vexinthele.com

transports

en Vexin-Thelle



IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.
Conception et photographies : Christophe Carreras • Freepik • RFF / RECOURA Christophe

